

L'hiver 2012 / 2013, au Petit collège

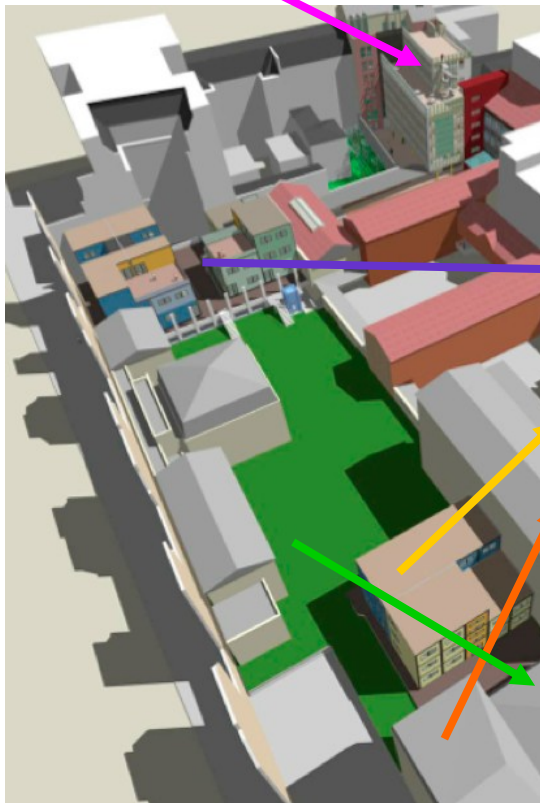


Le compte à rebours a commencé... Le déménagement approche !

Ecole alsacienne, 109 rue Notre-Dame-des-Champs, Paris 75006

L'espace a rendez vous avec le temps...

Nous avons 16 semaines pour préparer le déménagement complet avant fin juin 2013, organiser un emménagement dans des locaux provisoires pour début septembre 2013 avant l'installation dans un **tout nouveau Petit collège** en septembre 2014.



L'espace est le sujet du moment : dimension, aménagement des futures salles, localisation des salles collectives, choix des équipements informatiques...

Nous suivons de très près les avancées de l'architecte et attendons le calendrier qui sera fixé par l'entreprise, en charge des travaux.

Dès à présent, nous savons que **les classes du JE au niveau 9^e** seront installées sur le court de tennis, avec une salle de psychomotricité et quatre bureaux.

Un second ensemble devant le bâtiment du censeur accueillera **nos quatre classes de 8^e**.

Comme prévu, **les classes de 7^e, les salles de musique et d'arts** prendront place dans le bâtiment 3.

Avec cette disposition et grâce à une reconstruction des jardins, **l'espace de récréation réservé au Petit collège** sera le plus vaste possible.

Concernant **le temps**, le décret sur les rythmes scolaires est paru le 26 janvier dernier. Le texte impose une semaine de 24 heures d'enseignement sur 5 jours, chaque journée ne pouvant excéder 5h30 ou 3h30 pour le mercredi matin.

Au Petit collège, nous souhaitons disposer d'**un délai d'une année entière** pour prendre le temps de la réflexion. Les travaux justifient également un maintien du fonctionnement hebdomadaire tel que nous le pratiquons, depuis la rentrée 2008.

Dès à présent, nous avons commencé à recueillir les impressions des professeurs sur le fonctionnement actuel ; à savoir : les dispositifs auxquels nous tenons et ceux que les nouveaux locaux vont nous permettre d'améliorer. Grâce au Conseil d'école, les élèves de toutes les classes seront également consultés.

Nous avons l'intention de recueillir vos avis, en tant que parents, par la voie du Comité quadripartite et de votre association, prochainement.

Temps et espace sont intimement liés. Nous avons la chance de pouvoir faire coïncider les études et concertations de ces deux sujets.

Ensemble, il nous faut honorer ce rendez vous, opérer les changements qui sauront profiter à nos enfants avec l'évidence de nos convictions, l'assurance de notre cohésion.

Nadia Vuong,
directrice Petit collège,
le 12 février 2013

Un opéra pour enfants

est en préparation au sein du groupe chorale de l'AA du Petit collège, sous la direction de Mireille Berret. Il s'agit d'**Un conte breton**, mis en musique par Julien Joubert. C'est un événement qui marque 20 ans d'enseignement de la musique assurés avec passion par Mireille mais aussi le lancement des travaux pour de nouveaux locaux. L'opéra se jouera le 28 mai 2013 au TPL.

Les cours pour les bilingues:

Cette année, nous avons lancé une expérimentation qui permet à nos élèves bilingues de vivre des cours plus adaptés à leur niveau de langue en anglais. Ursula Payne et Aimée Froom, professeurs pour les niveaux 10 à 7e apprécient leurs nouveaux groupes, plus homogènes. Andrew, prépare avec entrain ses élèves pour la 10e. Notre nouveau professeur, Hariett livre ses impressions. Je vous invite à les découvrir sur le site de l'école : un article entier lui est consacré.

Rappel :

. **Codes d'accès** espace protégé du site de l'école :

ea12 / adnova12

. La fin des cours pour le Petit collège est fixée au **vendredi 28 juin 2013**.

. Les enfants auront **cours** de façon exceptionnelle **les mercredis 3 avril et 22 mai 2013 en matinée**.

Nos enfants, dès le niveau 12e, travaillent, de façon régulière, **une éducation à la sécurité routière**. La Mission Prévention et Communication du 6e arrondissement intervient depuis 3 ans maintenant dans les 19 classes. Pour la seconde année, les élèves de 9e préparent le permis Piétons. J'attire votre attention pour que **les règles de sécurité** soient respectées à chaque entrée et sortie de l'école : **Le passage piétons** est un passage OBLIGATOIRE, **les arrêts de véhicule devant et aux abords** de l'école sont INTERDITS. Je vous remercie pour votre attention, votre coopération.